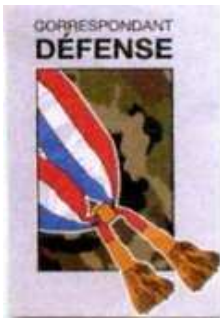


L'ESPRIT de DEFENSE



L'Esprit de Défense c'est avant tout le <<refus de subir>> et la conscience d'appartenir à une communauté de destin avec ses droits et ses devoirs.

La France n'a plus d'ennemi visible sur ses frontières. De ce fait, les notions traditionnelles de sécurité et de souveraineté ont été fortement transformées.

A l'évidence, l'insécurité s'est mondialisée. Des menaces diffuses et insidieuses sont apparues. Elles sont diverses, variées et peuvent porter atteinte à la sécurité de tous, à la survie de la Nation, à l'intégrité du territoire national avec la perte de nos valeurs républicaines.

Dans ce contexte, l'organisation de la défense ne concerne pas uniquement l'armée professionnelle mais aussi l'ensemble des citoyens comme le veut la tradition républicaine.

Nous devons admettre les réalités d'aujourd'hui en matière de défense et comprendre que nous sommes partie intégrante de celle-ci, en permanence dans la vie quotidienne et non exclusivement en situation de conflit.

Faut-il rappeler, ici, qu'un peuple sans Esprit de Défense reste un peuple prêt à accepter l'asservissement. « Ne pas subir » : une volonté !

Août 2009
Adrian de Juan